

L'ONaCVG : Un lieu d'accueil et d'écoute pour tous les ressortissants

Vous êtes :

- . titulaire de la carte du combattant ou d'un titre de reconnaissance de la Nation ;
- . blessé ou invalide de guerre ;
- . veuve ou veuf de guerre
- . victime civile de guerre ou d'acte de terrorisme
- . pupille de la Nation
- . veuve ou veuf de ressortissant



Contacts utiles

CENTRE DE GESTION DES RETRAITES
BP 72102
35021 RENNES CEDEX 9
Tel : 02 99 79 80 00

SOUS DIRECTION DES PENSIONS
5 Place de Verdun
BP 60000
17016 LA ROCHELLE CEDEX 1
Tel : 05 46 50 23 37

MAISONS DE RETRAITES EN ARDECHE LABELISEES BLEUET DE FRANCE

EHPAD Les lavandes
Avenue de la résistance
07350 CRUAS
Tel : 04 75 49 62 00

EHPAD de Saint Félicien
2 rue du Pont Vieux
07410 SAINT FELICIEN
Tel : 04 75 06 02 00

EHPAD Léon Rouveyrol
7 avenue de la Gare
07200 AUBENAS
Tel : 04 75 36 10 60

Nous contacter

ONaCVG de l'Ardèche
2 place Simone Veil
CS40309
07003 PRIVAS CEDEX
☎ : **04 75 65 50 50**
✉ : **sd07@onacvg.fr**
www.onac-vg.fr



SOLIDARITÉ RECONNAISSANCE ET RÉPARATION

>> Comment en bénéficier ?



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**


*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG), établissement public sous tutelle du ministère des Armées, accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits.

Ses trois missions principales aider, reconnaître, transmettre sont déclinées au plus près de ses trois millions de ressortissants par ses 104 services de proximité, implantés en France métropolitaine, en Outre-Mer ainsi qu'en Algérie et Maroc.

Pour toutes questions merci de nous contacter

Le Bleuet de France



Depuis plus d'un siècle, les fonds collectés participent à affirmer la solidarité de la Nation avec les Militaires Blessés et les familles endeuillées, les pupilles de la Nation et les Victimes de terrorismes. Le Bleuet de France participe également à l'éveil de la conscience citoyenne des jeunes générations et au travail de mémoire.

➔ www.bleuetdefrance.fr

En tant que ressortissant de l'ONaCVG vous pouvez bénéficier des prestations suivantes :

Solidarité

Après un examen personnalisé de votre situation, l'action sociale de l'ONaCVG peut prendre diverses formes :

- Demande d'aide pour difficultés financière d'urgence ou ponctuelle : *frais d'obsèques, frais médicaux, loyer, factures d'énergie... ;*
- Demande d'aide aux prestations de services : aide-ménagère, portage de repas, maintien à domicile (*travaux d'amélioration de l'habitat/ accessibilité, en complément de l'ANAH*) ;
- Aide à la reconversion professionnelle ;
- Demande de prêt ou avance remboursable : consentis sans intérêt pour une durée maximale de 30 mois (*sous réserve d'une personne cautionnaire*) ;

Nous nous assurons que toutes les mesures de droit commun ont été mises en œuvre à votre profit :

SOLIHA (ANAH), APA, 100% santé...

EN CAS DE DOUTE, APPELEZ-NOUS !

Reconnaissance et Réparation

- Demande de carte du combattant ou duplicata ;
- Demande de titre de la nation ;
- Demande de carte de veuve ;
- Demande de carte d'invalidité et de renouvellement ;
- Carte de stationnement ;
- Allocation de reconnaissance du combattant ;
- Aides spécifique au conjoint survivant ou allocation viagère ;
- Demi part fiscale ;
- Devenir pupille de la nation ;
- Devenir pupille de la république ;
- Dispositif de réparation rapatriés ;

Tous les formulaires de demande sont accessibles en ligne sur le site :

www.onac-vg.fr/demarches